

ACTUALITE SOCIALE - RH

Contrat de travail

- Modification des sanctions procédurales
- Nouvelles règles de motivation du licenciement
- Réforme du licenciement économique, plans de départs volontaires collectifs
- Congé mobilité
- Nouvelle indemnité légale de licenciement
- Nouveau délai de contestation prud'homal
- Plafonnement des indemnités prud'homales...

Santé au travail / embauche et gestion des effectifs

- Inaptitude physique, recours contre l'avis du médecin du travail
- Prévention de la pénibilité
- CDD, contrat de mission, intérim, CDI de chantier, télétravail...

Dialogue social

- Ouverture de la négociation à des représentants non mandatés
- Référendum d'entreprise
- Durée et dénonciation des accords collectifs
- Nouvelle règle de majorité à 50 % des suffrages exprimés
- Accord d'entreprise / Accord de branche
- Publication des accords d'entreprise sur une base nationale de données

RGPD : règlement général de la protection des données et ressources humaines - obligations de l'employeur

Réforme de la formation : en attente des décrets d'application

Jurisprudence 2017-2018

- Contrat de travail : recrutement - Cp - Période d'essai - CDD - droit disciplinaire - maladie - temps de travail - temps partiel- travail effectif et heures supplémentaire - Compte personnel d'activité avec le CPF - Compte pénibilité et compte d'engagement citoyen
- Rupture du contrat de travail
- IRP

Le contenu de la formation est amené à évoluer en fonction des derniers textes législatifs et réglementaires, et de notre analyse des dernières jurisprudences pouvant impacter votre pratique professionnelle.

Fusion des instances dans le CSE : date d'application et composition - fonctionnement - élections professionnelles- attributions

- Règles en matière de consultation des représentants du personnel : préparer les 3 consultations annuelles - BDES - réunions
- Les prochains ateliers seront définis selon les thèmes d'actualités et seront renseignés dans ce programme au fur et à mesure.

Ce contenu peut évoluer en fonction des priorités de l'actualité.

Objectifs - le participant sera capable de :

- De 9h00 à 12h30 : Présenter et décrypter de manière opérationnelle les actualités sociales des derniers mois
- Maîtriser le nouveau COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public :

Toute personne confrontée à l'application du droit du travail et à la gestion des ressources humaines dans ses activités professionnelles

Méthode pédagogie :

La pédagogie est basée sur alternance d'apports théoriques, de phases de réflexion collectives et individuelles.

Horaires

9h00 – 12h30 et 14h00 – 17h30

Informations complémentaires :

Valérie LEVADE – 05.34.28.19.01

Cette formation ne donne pas lieu à une évaluation des acquis.